

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Séance du 14 novembre 2014

Procès-verbal

Présents Mr. BRZAKALA Pierre, Président,

BAERT Martin, BLAISE Romain, BONMARIAGE Alexis, BOUDRAA Sarah, BRANDS Maxence, BUGNI Camille, BUGNI Tanguy, CENGIZ Sélim, ~~DEJARDIN Zoé~~, DELCLISARD Brooklyn, ~~DI FRANCESCO Fiona~~, ELIAS Luka, FICKERS Lucas, HEINE Louis, HEINE Olivia, ~~JUNGEN Axel~~, LECLERCQ Romain, LEMOINE Margaux, PIRONT Clara, RUMORO Alexandre, SCHENK Elisa, SPITS Eva, ~~TROTIN Cédric~~, ~~WYNANDS Jason~~

Melle DELSEMME Corinne, Secrétaire.

Excusé TROTIN Cédric

Monsieur l'Echevin ouvre la séance à 18h35'.

Monsieur BRZAKALA accueille les petits conseillers communaux et les parents qui sont présents dans la salle et les remercie de leur présence.

Monsieur l'Echevin remercie Monsieur et Madame MICHEL qui sont bénévoles dévoués depuis de nombreuses années au sein du Conseil communal des enfants.; Monsieur BOVY, photographe, n'ayant pu être présent.

Monsieur l'échevin se présente également et présente Mademoiselle Corinne DELSEMME, employée au service de l'Enseignement qui est chargée du secrétariat du Conseil communal des enfants.

Monsieur BRZAKALA explique que le Conseil communal des enfants suit des règles démocratiques, où tous sont égaux et peuvent donner leur avis. Ceux-ci ont été élus démocratiquement dans chaque école primaire de l'entité de Soumagne. Il les informe que si le Conseil communal représente la population, le Conseil communal des enfants représente quant à lui, tous les enfants des écoles de l'entité de Soumagne.

Monsieur l'échevin signale aux enfants que lors des séances du Conseil, ils peuvent s'exprimer librement à condition de demander la parole et de ne pas interrompre les autres. Il souligne le fait que le Conseil communal des enfants doit être un lieu de convivialité où tout le monde doit se sentir à l'aise.

Il insiste également sur le fait que toute prise de parole doit se faire à haute et intelligible voix et qu'elle doit avoir fait l'objet d'une réflexion préalable.

Ensuite, Monsieur l'échevin invite 10 des nouveaux petits conseillers, soit Romain BLAISE, Camille BUGNI, Brooklyn DELCLISARD, Luka ELIAS, Lucas FICKERS, Gauthier FRANCK, Olivia HEINE, Romain LECLERCQ, Alexandre RUMORO et Eva SPITS à faire individuellement la promesse de se mettre à la disposition de leurs camarades pour développer des projets communs pour le bien public. Axel JUNGEN, Cédric TROTIN et Jason WYNANDS étant absents, ils prêteront serment lors de la prochaine séance.

Melle Corinne DELSEMME, secrétaire, prend des photos de l'ensemble du nouveau Conseil communal des enfants. Ces photos paraîtront sur le site internet de la commune du conseil communal des enfants ainsi que dans le journal « Les Echos »

Monsieur BRZAKALA informe les petits conseillers qu'ils ont à leur disposition une farde, dont ils devront se munir à chaque séance et dans laquelle ils pourront y noter leurs idées et y glisser les procès-verbaux des assemblées.

La secrétaire leur explique également qu'en prêtant serment, ils se sont également engagés à venir à chacune des séances du Conseil. En cas d'empêchement, ils devront la prévenir et se faire remplacer par leur suppléant dont le nom est indiqué sur leur farde.

La séance est levée à 20 heures 45'.

Les enfants sont invités à manger un morceau de gâteau, en toute convivialité, accompagnés de leurs parents.

*

*

*